

Effectifs universitaires en 2025 -2026

En 2025-2026, 1 672 900 étudiants sont inscrits à l'université. Cet effectif est en hausse de 2,6 % par rapport à 2024-2025, porté par une nouvelle progression dans les cursus master (+3,1 %) et licence (+2,4 %). Les effectifs en doctorat restent stables. La légère baisse des inscrits néo bacheliers (-0,7 %) est proportionnelle à celle du nombre de lauréats au baccalauréat à la session 2025. Les inscriptions augmentent dans l'ensemble des disciplines notamment en Santé et en Droit. Le nombre d'étudiants en mobilité internationale augmente vivement (+5,1 %), en particulier celui des étudiants extracommunautaires en cursus master (+8,8 %).

Des effectifs universitaires en hausse de nouveau portés par les cursus licence et master

Sur le périmètre strictement universitaire, le nombre d'inscriptions s'élève à 1 672 900, soit une hausse de 2,6 % par rapport à la rentrée 2024-2025. Les inscriptions sont comptabilisées ici dans les universités de France métropolitaine et des DROM, hors formations d'infirmiers et doubles inscriptions CPGE/licence (cf. encadré).

La rentrée 2025 marque la fin de la création des établissements publics expérimentaux (EPE), qui regroupent généralement des établissements non universitaires et une ou plusieurs universités. Ces EPE peuvent ensuite, à l'issue d'une phase expérimentale de deux ans au minimum, être pérennisés sous statut juridique de grand établissement.

Dans le périmètre regroupé de ces EPE et grands établissements post-expérimentation, sont comptabilisées 1 751 900 inscriptions d'étudiants pour l'année 2025-2026.

Effectifs dans les universités françaises par cursus

Cursus	Universités 2025-2026 au sens strict	Evolution par rapport à 2024-2025 (en %)	Universités 2025-2026 Périmètre regroupé
Cursus licence	997 100	2,4	1 012 300
Cursus master	621 900	3,1	680 800
Cursus doctorat	53 800	0,1	58 700
Ensemble	1 672 900	2,6	1 751 900

Source : MESRE-SIES, Systèmes d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Sur le périmètre universitaire strict, après une hausse en 2024-2025 (+1,2 %), les effectifs en cursus licence progressent de nouveau à la rentrée 2025 (+2,4 %). Cette hausse est notamment attribuable à la poursuite de la dynamique des inscriptions en licence générale.

Les inscriptions en cursus master continuent leur hausse (+3,1 %, après +2,5 % en 2024), notamment en excluant les masters dédiés à la préparation des concours d'enseignement (+4,1 %).

Les inscriptions en doctorat, observées au 15 janvier 2026, sont stables (+0,1 %) après une année de très légère

baisse ; elles ne sont toutefois pas encore finalisées à la date d'observation.

Six étudiants sur dix sont des femmes en cursus licence et master, ce ratio se réduit à une étudiante sur deux en doctorat.

Les inscriptions en licence générale poursuivent leur progression

Dans le cursus licence, à l'exception de la licence professionnelle, les effectifs sont en hausse dans l'ensemble des types de formation, pour la deuxième année consécutive. Par rapport à l'année précédente, les effectifs sont en hausse en PASS de 2,9 % (+1,9 point), ce qui reflète le maintien de la demande pour les formations de santé, ainsi qu'en licence générale +2,3 % (+1,2 point), qui regroupe plus de sept étudiants sur dix inscrits en cursus licence. En licence générale, la progression concerne les trois niveaux, avec une hausse plus marquée en deuxième année (+3,7 %), consécutive à celle de l'an dernier en première année (+1,7 %). En première et en troisième année, la hausse est respectivement de 2,0 % et 1,3 % (cf. annexe 2).

Effectifs en cursus licence par type de diplôme

Type de la formation du cursus licence	Universités 2025-2026 au sens strict	Evolution par rapport à 2024-2025 (en%)	Universités 2025-2026 Périmètre regroupé
DAEU et capacité en droit	8 900	6,6	8 900
PASS	26 200	2,9	26 200
IUT	148 600	1,4	148 600
Licence Générale	725 000	2,3	728 000
Licence Professionnelle	24 900	-1,4	25 300
Autres formations du cursus Licence	63 600	6,8	75 400
Ensemble	997 100	2,4	1 012 300

Source : MESRE-SIES, Systèmes d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

En IUT, les effectifs sont de nouveau en hausse en 2025-2026 : +1,4 % après +1,6 % l'an dernier. La hausse de 1,4 % est notamment portée par les étudiants en troisième année de BUT (+2,9 %). Le nombre d'inscrits en licence professionnelle poursuit sa baisse, mais celle-ci est moins marquée que lors des deux rentrées précédentes : -1,4 % après -4,7 % en 2024 et -44,8 % en 2023. Auparavant, en 2023-2024, le passage transitoire du DUT vers le BUT

s'était accompagné d'une diminution mécanique et très forte du nombre d'inscrits en licence professionnelle. Les licences professionnelles en plusieurs années (2 ou 3 ans), mises en place depuis la rentrée 2021, poursuivent leur progression (les inscriptions dans ces formations augmentent de 37,7 %), mais ne représentent encore que 6,5 % des étudiants de cette filière (+1,5 point en un an).

Enfin, les inscriptions dans les « autres formations du cursus licence » augmentent nettement. Cela s'explique en partie par la hausse du nombre d'étudiants inscrits dans des formations paramédicales de cursus licence, progressivement prises en compte dans les effectifs universitaires (mais pas encore exhaustivement enregistrées ni finalisées au 15 janvier), ainsi que par la hausse du nombre d'étudiants étrangers en mobilité internationale (+3,2 % en cursus licence ; cf. annexe 4). Ces derniers représentent 32 % des inscrits dans ces « autres formations du cursus licence ».

Hausse du nombre d'étudiants inscrits en disciplines générales et en santé

Au 15 janvier 2026, les inscriptions en disciplines générales augmentent de 2,6 %, après une hausse de 1,2 % en 2024-2025. Cette progression concerne l'ensemble des disciplines, tous cursus confondus, et s'étend de +1,6 % en STAPS à +3,2 % en droit. La hausse est particulièrement marquée en droit pour la seconde année consécutive (+4,4 % l'an dernier), discipline qui regroupe près d'un étudiant sur cinq au sein des disciplines générales.

Les inscriptions en licences accès santé (LAS), licences disciplinaires avec mineure santé, sont comptabilisées dans les différentes disciplines en fonction de leur majeure, 27 300 étudiants sont dans ces formations (+1,6 %). Un sur dix est inscrit en STAPS et plus de la moitié (56,6 %) en disciplines scientifiques (parts stables, cf. annexe 1). Comme lors des deux dernières années, les étudiants en LAS sont majoritaires parmi ceux susceptibles de se présenter aux concours de santé : ils représentent 51,5 % des candidats potentiels, part stable.

Dans les disciplines relevant de la santé, les inscriptions continuent d'augmenter (+3,3 % après +4,5 % à la rentrée 2024), notamment en médecine (+4,1 %).

Effectifs dans les universités par groupe disciplinaire

	Universités 2025-2026 au sens strict	Evolution par rapport à 2024-2025	Universités 2025-2026 Périmètre regroupé	Rappel universités 2024-2025 au sens strict
Arts, Lettres, Langues, SHS	496 500	2,2	505 400	485 800
Droit	228 300	3,2	229 500	221 200
Economie, AES	169 100	3,0	180 600	164 700
Sciences	317 100	2,6	373 400	309 200
STAPS	60 500	1,6	61 100	59 600
Total disciplines générales	1 271 500	2,6	1 350 100	1 240 500
Santé	251 800	3,3	251 800	243 600
IUT	148 600	1,4	148 600	146 500
Interdisciplinaire	1 000	24,1	1 400	800
Ensemble	1 672 900	2,6	1 751 900	1 631 500

Source : MESRE-SIES, Systèmes d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Baisse du nombre de néo-bacheliers parmi les nouveaux entrants à l'université

Le nombre de nouveaux entrants en première année de cursus licence à l'université est stable (+0,5 % après +2,7 %). Les disciplines générales sont un peu plus dynamiques (+0,2 point par rapport à l'ensemble des disciplines). Parmi les disciplines générales, les évolutions sont peu marquées sauf en sciences (+2,0 %). Le nombre de nouveaux entrants est stable en STAPS et en IUT. Cette stabilisation du nombre d'entrants est notamment due à une légère baisse du nombre de néo-bacheliers à l'université (-0,7%), qui représentent 83 % des nouveaux entrants (-1 point en un an), qui suit celle du nombre d'admis au baccalauréat en 2025 (-0,7 %). Le nombre de bacheliers des années antérieures (29 900), qu'ils soient en reprise d'études ou en réorientation après un cursus hors université, augmente de 11,1 %. Les inscriptions de nouveaux étudiants en mobilité internationale en première année de licence progressent de nouveau (+5,4 %). Le nombre total d'étudiants en mobilité internationale s'élève à 221 400.

Effectifs des nouveaux entrants en première année

	Universités 2025-2026 au sens strict	Evolution par rapport à 2024-2025 (en%)	Universités 2025-2026 Périmètre regroupé	Rappel universités 2024-2025 au sens strict
Droit	45 000	0,3	45 000	44 900
Sciences économiques-gestion	19 800	-0,2	20 600	19 800
AES	8 300	-0,9	8 300	8 400
Pluri-droit-sciences économiques-AES	800	7,0	800	800
Economie, AES	28 900	-0,2	29 700	29 000
Lettres-Arts-Sciences du langage	19 600	-1,0	19 800	19 800
Langues	28 100	0,0	28 200	28 100
Sciences Humaines et Sociales	45 800	2,0	46 300	44 900
Pluri Lettres-Langues-SHS	2 700	-9,1	2 700	2 900
Arts, Lettres, Langues, SHS	96 200	0,5	96 900	95 800
Sciences fondamentales	27 200	-0,2	31 800	27 200
Sciences de la vie	18 000	-1,8	18 100	18 300
Pluri Sciences	7 200	24,4	7 200	5 800
Sciences	52 400	2,0	57 000	51 300
STAPS	19 400	0,1	19 500	19 400
Disciplines générales	241 900	0,7	248 300	240 300
Santé	30 300	0,8	30 300	30 000
IUT	51 200	0,1	51 200	51 100
Interdisciplinaire	300	-37,4	300	500
Ensemble	323 600	0,5	330 000	321 900
Dont :				
Nouveaux bacheliers	269 500	-0,7	275 100	271 300
Nouveaux entrants en mobilité *	28 000	5,4	28 700	26 600
Bacheliers des années antérieures	29 900	11,1	30 300	26 900

Source : MESRE-SIES, Systèmes d'information du suivi de l'étudiant (SISE)

Diane MARLAT, Lyes NAIT-IGHIL

MESRE-SIES

Champ strict : les 47 universités françaises, les 15 établissements expérimentaux (hors Institut Polytechnique de Paris), les 8 grands établissements post-expérimentation, l'université de Lorraine, l'institut national universitaire d'Albi, les IEP, les COMUE. France métropolitaine et DROM.

Champ regroupé : Début 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux. Au sein de ces nouvelles universités, sont intégrés des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles. Confer onglet « Méthodologie ».

Source : Les données sont issues de l'enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). Les données 2025-2026 sont provisoires. La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire.

Nouvel entrant : étudiant qui s'inscrit pour la première fois en première année de cursus licence, qu'il soit bachelier de l'année ou non.

Étudiant en mobilité internationale : étudiant de nationalité étrangère, ayant un titre étranger admis en équivalence du baccalauréat ou titulaire du baccalauréat français passé à l'étranger (cf. annexe 4 - mobilité).

Pour en savoir plus : [Repères et références statistiques](#)